Stratégie de l'Informatique de l'Etat : vers une ré-internalisation des compétences ?

Le SNPTES-UNSA demande depuis longtemps la ré-internalisation des compétences informatiques. Le SNPTES a rappelé cette revendication lors de la dernière rencontre avec le directeur du numérique de l'éducation le 18 mars 2022.

Le SNPTES est donc particulièrement satisfait que la Direction interministérielle du numérique (DINUM) préconise cette ré-internalisation dans sa nouvelle feuille de route, par la généralisation des start-up d'Etat, et le glissement de la DSI de l'Etat vers une DGRH de la filière numérique de l'Etat.

Pour la nouvelle direction de la DINUM, l'efficacité de l'action publique nécessite une ré-internalisation des compétences, et passera par la refondation et le renforcement de la « *brigade d'intervention numérique* », équipe pluridisciplinaire créée sous l'ancienne direction, pour appliquer aux projets informatiques prioritaires de l'Etat les processus de start-up.

Quant aux projets numériques des ministères, la DINUM envisage de leur appliquer les mêmes méthodes, sans pour autant créer une start-up par projet. Elle entend ne plus limiter ses interventions à l'Audit et au contrôle de leur viabilité, mais poursuivre le développement de son offre de conseil et d'accompagnement dans leur cadrage, dans un effort de circulation et d'exploitation des données publiques au sein des administrations.

Elle veut également renforcer son rôle d'opérateur des services interministériels, à l'image de FranceConnect, Démarches Simplifiées, ou mise à disposition d'outils numériques de travail en commun pour les agents … La poursuite de cette « *suite collaborative mutualisée* » ferait la part belle « *à des logiciels libres, afin d'assurer la maîtrise, la pérennité et l'indépendance du système d'information de l'Etat* »[1]

Tout ceci est bien engageant sur le papier, et le SNPTES se réjouit que l'Etat ait la volonté de reprendre enfin la main sur ses données et ses projets, mais qu'en est-il concrètement dans la réalité de terrain, notamment sur les projets déjà en cours au ministère de l'Education nationale ? On n'a guère vu d'évolution de la gestion des projets depuis le scandaleux SIRHEN, et certains projets cruciaux comme Opale ou Opera tournent à la catastrophe, autant pour les usagers que pour les équipes informatiques, obligeant à une double gestion avec les anciennes applications nationales, et engendrant surcharge de travail et mal-être. Et que dire de l'expérience des dernières élections professionnelles, qui a révélé les nombreuses failles dans des données RH ?

Pour le SNPTES, plusieurs bémols semblent apparaître pour les personnels de la DINUM :

Si la méthode de Lean start-up a du bon, que se cache-t-il concrètement derrière les notions floues d'« *agilité* » et d'« *impacts* » ? Et si cela n'aboutissait qu'à un service dédié consacré à répondre en six mois aux demandes du gouvernement pour ses politiques prioritaires ?[2]

Ils sont aussi très inquiets du retour à la Direction, sous statut d'agent public, d'un ancien prestataire de la DSI de l'Etat dont les méthodes avaient occasionné une opposition frontale d'un certain nombre d'agents, et qui avait été écarté.

La DINUM annonce un renforcement de ses équipes de 40 agents.

Sous quel statut ? avec quels moyens ?

Choisy-le-Roi, le 13 mars 2023

[1] Feuille de route
[2] Acteurs publics

SNPTES-UNSA Recherche et Formation - 18, rue Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 09 50 36 41 95
Courriel : secretariat@snptes.org - Site web : https ://www.snptes.fr - Espace de discussions : https://forum.snptes.fr